



**LE LOUP DES OJ :
DIVERSIFIER SES SOURCES
DE FINANCEMENT**

LE LOUP DES OJ : DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

Intervenant : **Denis Stokkink** – Economiste et Président du think tank européen « Pour la Solidarité ».

« Pour la solidarité »

Fort de son slogan “ **Comprendre pour agir** ”, Pour La Solidarité met ses compétences au service des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile. Dans ce cadre, le *think tank* :

1. **Mène des travaux de recherche et d'analyse** à travers des notes, des études et des cahiers.
2. **Conseille, forme et accompagne** sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.
3. **Conçoit et réalise des projets transnationaux** et locaux avec ses partenaires nationaux et européens.
4. **Organise des conférences.**

Pour La Solidarité défend une Europe sociale et durable. Dans ce but, ses activités s'inscrivent dans cinq axes thématiques.

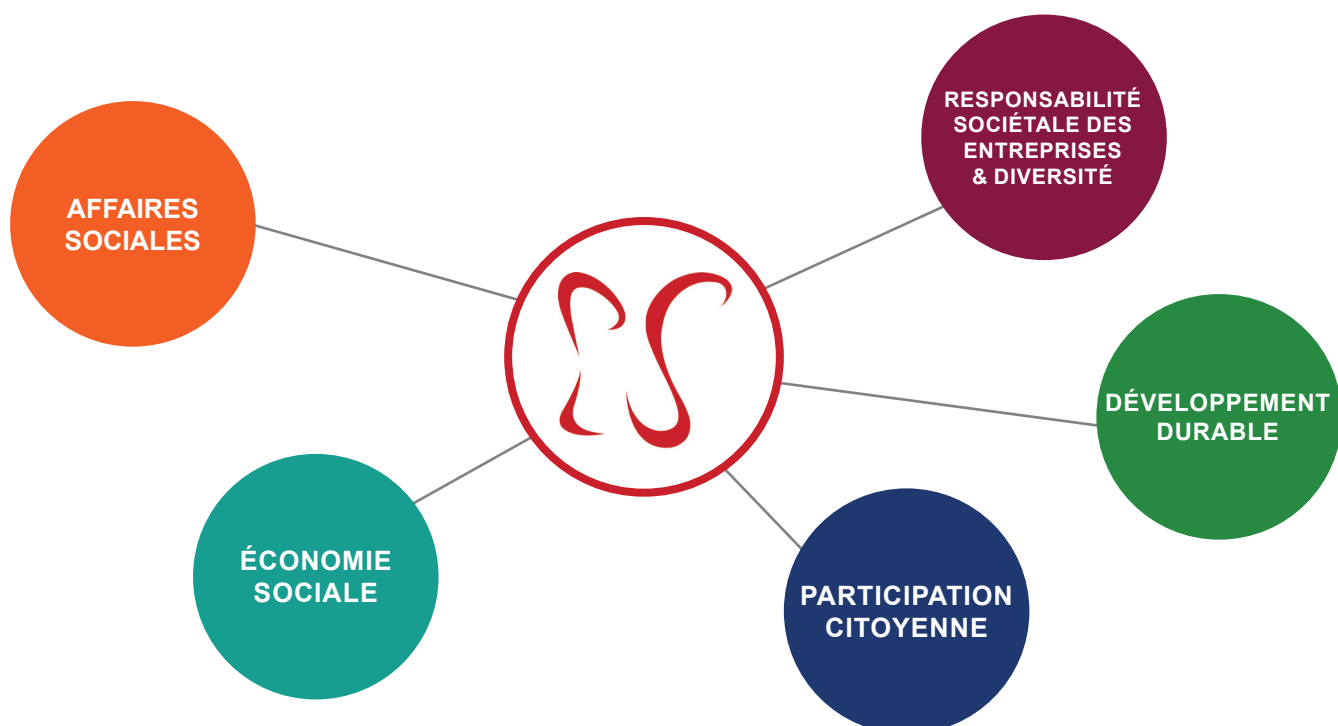
PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) répartis sur quatre observatoires :

→ Observatoire de l'ESS, www.ess-europe.eu. L'Observatoire européen de l'Économie Sociale est conçu comme une plateforme d'information et d'analyse de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social

→ Observatoire de la Transition, www.transition-europe.eu. L'Observatoire européen de la Transition offre des informations détaillées et régulièrement mises à jour sur de nombreux aspects de la Transition et du développement durable.

→ Observatoire de la Diversité, www.diversite-europe.eu. L'Observatoire européen de la Diversité offre des informations détaillées et actualisées sur divers aspects de la diversité et la responsabilité sociale des entreprises.

→ Observatoire de la Participation citoyenne, www.participation-citoyenne.eu. Défini comme un relais valorisant les bonnes pratiques de l'action citoyenne en Europe, l'Observatoire de la Participation citoyenne est destiné à l'ensemble des citoyens, des organisations de la société civile et des pouvoirs publics souhaitant s'informer et agir pour promouvoir la démocratie participative.



Pourquoi l'hybridation des ressources financières est-elle nécessaire ?

La diversification des ressources est nécessaire car il n'est plus possible de se limiter aux subsides de la FWB ou même de la Belgique. Il faut penser plus global ! Cela est dû à la libéralisation et à la dette de l'Etat belge. Ces deux phénomènes pourraient amener à terme à un budget de plus en plus petit accordé aux associations.

Pourquoi ? Car l'Etat voudra généraliser le principe de « mise en concurrence ». Dans le secteur marchand comme dans le secteur non-marchand.

Actuellement, certains appels à projets/d'offres mettent déjà en concurrence le milieu marchand et celui du non-marchand.

Cela va s'intensifier jusqu'à voir l'arrêt total des subsides récurrents.

• Un phénomène européen

La libéralisation des services est un phénomène européen et touche tous les services dans les pays concernés et ce depuis la Directive Bolkestein sur la libéralisation des services en 2006. La conséquence première de la Directive Bolkestein est l'Ouverture à la concurrence de services du « non-marchand ».

Les associations passent d'un système de conventionnement avec des subventions à un système de contractualisation avec des appels d'offre débouchant sur des contrats.

• Situation des finances publiques

L'endettement élevé des États et un déficit public qui s'est accru entraînent une réduction du subventionnement des associations.

• Conséquences pour les associations

La baisse du subventionnement entraîne soit une réduction des activités soit une nouvelle forme de gestion basée sur l'hybridation des ressources.

• Différents types de ressources

Ainsi, les associations sont amenées à diversifier leurs sources de financement et à se tourner

vers d'autres types de subventionnement, moins « traditionnels » pour elles, tels que :

→ Marchés publics, enjeu des clauses spécifiques.

→ Ressources financières issues d'entreprises privées (RSE, mécénat financier, offres conjointes, etc.).

→ Financement de projets en capital (ex: crowdfunding).

→ Financement spécifique de projets: Social Impact Bonds.

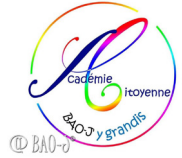
→ Services en nature (ex: mécénat de compétences).

• Système ancien VS système d'hybridation des ressources

	Avant la Directive Bolkestein	Après la directive
Ressources	Subventions publiques + Bénévolat	Multiplicité des types de ressources
Gestion	Gestion limitée des ressources	Complexification de la gestion des ressources et impacts sur l'organisation des associations

Au final, le risques sont grands d'assister à une financiarisation du secteur non-marchand, une perte des valeurs ainsi qu'une concurrence entre associations pour la mutualisation des ressources. De plus, la complexification de la gestion nécessite des compétences nouvelles et une organisation à revoir.

ONT PARTICIPÉ
À CETTE
JOURNÉE



Service Jeunesse de la FWB



Cabinet de la Ministre de la Jeunesse



Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur



Cabinet de la Ministre de l'Education